



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

actions

Question écrite n° 34307

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la part croissante de capitaux étrangers au sein d'entreprises ayant leur siège social en France. La mondialisation de l'économie et l'accroissement des mouvements financiers ont en effet entraîné l'ouverture et le développement de la Bourse de Paris. Il en résulte une augmentation significative du capital des entreprises françaises cotées détenant par des investisseurs étrangers. De grandes entreprises françaises sont ainsi aujourd'hui à près de 40 % entre les mains d'étrangers via les fonds de pensions (nord-américains essentiellement). Or les travailleurs et retraités français n'ont pas accès dans les mêmes conditions aux sociétés de notre pays. Dans cet esprit, il souhaite connaître les dispositions qu'il envisage pour faciliter et encourager l'accès des actionnaires français au capital des entreprises nationales.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34307

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 1999, page 5213